



Notification d'ordonnance pénale (et c'est pas nous!)

Par **laloluli**, le **19/05/2014** à **11:44**

Bonjour

Nous venons de recevoir une notification d'ordonnance pénale (au nom de mon conjoint) pour un "dépôt ou abandon d'ordure, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés" dans la commune d'IBOS (près de TARBES) ou nous n'avons jamais mis les pieds car nous habitons très loin!!!

Mon conjoint a un nom de famille très commun.

En appelant le tribunal de grande instance, ils nous disent qu'un certain M "X" a été verbalisé (même nom et prénom que mon conjoint) pour dépôt d'ordure, que cette personne a vécu 2 ans sur Tarbes et ses environs, qu'ils l'ont eu plusieurs fois au téléphone et que celui ci n'a jamais réglé son amende.

SAUF que, il s'est tiré sans rien dire et les courriers arrivent maintenant chez nous car il aurait donné auparavant sa date de naissance et lieu de naissance qui correspondent évidemment à celles de mon conjoint !

Le tribunal nous dit de faire opposition pour ne pas payer l'amende car il s'agit soit d'un problème d'homonymie, soit d'usurpation d'identité. Toutefois ils nous disent qu'on devra probablement aller se justifier devant le tribunal de TARBES (qui n'est pas DU TOUT la porte à côté!!!)

Pouvons-nous demander à comparaître dans un tribunal plus près, ou est-ce que les frais de

déplacements nous serons remboursés, etc etc...

Est ce que cela est déjà arrivé à qqn, et si oui quelles sont les marches à suivre?

Cdlt

Par **moisse**, le **19/05/2014** à **17:54**

Bonjour,

[citation]nous habitons très loin[/citation]

Franchement entre le Tarn et les htes Pyrénées il n'y a guere plus de 200/250 km.

[citation]Pouvons-nous demander à comparaitre dans un tribunal plus près[/citation]

Non

C'est un problème de compétence territoriale.

[citation] est-ce que les frais de déplacements nous serons remboursés, etc etc...

[/citation]

Pas par la puissance publique. Il faudra les réclamer à l'usurpateur si tel est le cas.

Par **laloluli**, le **20/05/2014** à **14:22**

Moisse...

Merci pour ta réponse même si effectivement tu donnes l'air d'en avoir rien à b.....si pour toi poser une après midi de congés pour faire 250 bornes pour répondre de faits que tu n'as pas commis ne te pose pas de soucis, tant mieux pour toi, mais moi ça me dérange. (Surtout qu'au passage mon profil n'est pas à jour et je n'habite pas dans le Tarn mais en Bretagne, je te laisse faire le calcul kilométrique, tu as l'air bon pour ça)

Mais bon je ne peux pas t'en vouloir le principe même d'une personne ataraxique est de se foutre complètement des soucis d'autrui, je me demande même comment tu as fait pour prendre de ton temps pour nous répondre, tu as du faire un grand effort!

amicalement

Par **moisse**, le **20/05/2014** à **15:07**

bonsoir,

Quant on donne des renseignements erronés on a la réponse qu'on mérite.

Pour le reste tu fais comme tu veux, si tu veux un éclairage coloré il fallait demander.

Le mieux est de rester chez toi et d'attendre la suite qui ne va pas tarder.

Franchement obtenir ce genre de remerciement..

Par **laloluli**, le **20/05/2014** à **15:29**

Excuses moi, mais je ne suis pas qqn de mauvais, relis toi et relis tes réponses . Je viens pour chercher de l'aide et pas des remarques.
Cdl

Par **Pingouin63**, le **20/05/2014** à **15:47**

Bonjour,

laloluli, si je puis me permettre, les gens qui interviennent sur ce forum sont des bénévoles et ne méritent en rien:

- d'être tutoyés (manque de respect)
- d'être rudoyés.

Moisse a certes un franc parler qui peut passer pour de la sécheresse, mais en l'occurrence il a été le seul à répondre à votre question. Un merci aurait donc été lus bienvenu que votre réaction assez déplacée.

Bonne journée.

Par **laloluli**, le **20/05/2014** à **16:11**

Écoutez je ne vais pas épiloguer 107ans que ce soit avec M.Moisse ou M.Pingouin, je sais qu'il s'agit d'un site ou des bénévoles répondent à titre gracieux, mais pour pouvoir dire "Merci" comme vous le dites si bien, faudrait-il encore avoir eu un éclairage, une aide ou autre mais non pas un mail qui commence par " arrêtes de te plaindre tu n'habites pas si l'on que ça" (je résume évidemment !)

Je n'aurais pas posé de questions si j'avais moi même les réponses, je n'ai aucune honte ni prétention à dire que je cherche de l'aide, tout comme je n'ai aucuns scrupules à dire que si c'est juste pour critiquer mon cas, je vous remerciais d'aller alimenter le forum de qqn d'autres.

Quand au " tutoiement" , il me semble que ce M.Moisse m'a aussi tutoyé et cela ne me dérange pas du tout, en 2014 il faut arrêter de penser que dire "tu" es une agression ou un manque de respect!

Je note cependant que ma première réponse est un peu virulente envers lui et je m'en excuse mais apparemment on ne s'est pas compris.

Je ne doute pas du fait que vous vous connaissez sûrement tous les 2, je vous laisse débattre sur mon cas si ça vous enchante, et je clos la conversation car comme je vous aies dit auparavant je cherche des solutions et si vous n'avez rien à me proposer, autant ne pas

parler dans le vide.

Bonne continuation